

Situation - problème A

S P A

PARTIE N ° 1 Validation des compétences :

A 1.5

A 2.2

A 2.3

7 pages



Conçues pour développer l'accès aux données et amplifier les échanges entre individus, les technologies de l'information et de la communication sont devenues de formidables vecteurs vers des arts. Les TICE sont de véritables potentiels créatifs qui commencent à s'épanouir. La question est alors celle de savoir : Comment utiliser un ordinateur pour produire des formes visuelles ou pour s'immerger dans la collection d'un musée ?

Dans le cadre de ce dossier, je suis enseignante et j'organise une visite au Musée d'art moderne de Paris avec une classe de CM2.

Cette visite sera suivie d'un travail de recherche documentaire sur les œuvres rencontrées par les élèves.

J'ai opté pour les œuvres de **Christopher Wool**, peintre américain contemporain dont la première exposition à Paris aura lieu du 30 mars au 19 août 2012.

L'exposition va se concentrer sur plus d'une trentaine d'œuvres de grand format peintes entre 2000 et aujourd'hui. Wool expérimente dans ses œuvres de nombreuses techniques : peinture au pochoir, sérigraphie, Photoshop, etc. Son travail a déjà fait l'objet d'importantes expositions au Muséum of Modern Art (New York).

A travers cet artiste, je choisis de travailler sur deux notions avec les enfants : comment peindre sans utiliser de pinceaux et comment réaliser les effets visuels à la manière de Wool avec un ordinateur ?

Lors de la visite au musée, les enfants vont observer les peintures et comprendre que l'on peut peindre autrement. Pour m'aider dans l'organisation de cette visite, j'ai effectué différentes recherches.

ACTIVITE N° 1

Je démontre ma capacité à référencer un certain nombre de ressources dans le domaine des arts visuels en vue d'élaborer un projet avec mes élèves.

Voici une liste de ressources utiles pour la préparation d'une visite au musée.

A1 Maîtrise de l'environnement numérique professionnel

A 1.5 Se constituer et organiser des ressources en utilisant des sources professionnelles

1° Je me suis renseignée sur l'exposition de Wool sur le site du **musée d'art moderne**

<http://www.mam.paris.fr/fr/expositions/christopher-wool-0>[http://](http://www.mam.paris.fr/fr/rss.xml)

(Flux rss : <http://www.mam.paris.fr/fr/rss.xml>)

Création et réalisation du site : Agence Minit-L. Le site mam.paris.fr est géré par la Ville de Paris, je l'ai consulté le 20/02/2012.

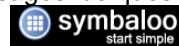
2° Le 20/02/2012, j'ai cherché qui était Christopher Wool : Une biographie sur son site officiel : <http://wool735.com/cw/biography/> et une succincte sur le site evene.fr un média interactif

soutenu par le Ministère de la Culture et de la Communication et parrainé par l'écrivain Jacques Attali : <http://www.evene.fr/culture/agenda/christopher-wool-12261.php>.

3° J'ai complété mes ressources personnelles sur le concours de professeur des écoles en les alimentant par des ressources associant arts et TICE sur ma page personnelle **symbaloo** créée en novembre 2011 et mis à jour le 20/02/2012.

C'est une application web Créé en 2006, par Tim HAS, en Hollande, c'est un bureau virtuel qui se présente comme un tableau constitué de petits carrés *appelés blocs* ou « widgets » ce sont des blocs flux RSS, qui vont afficher les dernières actualités d'un site Web. La création d'une page d'accueil sur Symbaloo va permettre de centraliser tous les liens qui peuvent être utiles, au premier coup d'œil, on peut se diriger dans tous les sites préférés que l'on souhaite, ici CRPE, arts visuels et TICE (en rose). Le design est original et les usages ludiques.

<http://www.symbaloo.com/profile/agnesnini>



<http://www.symbaloo.com/profile/agnesnini?output=rss> (flux rss)



4° Je me suis inspirée ensuite du travail d'une enseignante : « La petite section de Laurence » à Sceaux <http://psblagis.canalblog.com/archives/2009/09/18/15106642.html>.

Un blog enseignement hébergé par Canalblog, consulté le 20/02/2012. Cela m' a permis de faire émerger ma problématique : comment peindre sans pinceau ?

La visite au musée s'articulera autour de cette problématique. Les enfants devront chercher en relevant les indices iconiques des peintures de Wool, comment il a pu travailler sa peinture. Ils prendront des notes. Ainsi le retour en classe, permettra d'attaquer la phase de recherche documentaire sur internet.

5° J'ai sélectionné en Amont des articles et vidéos pour comprendre la technique de Wool, en vue de la faire découvrir à mes élèves et la travailler sur ordinateur :

- ❖ visionnage d'une vidéo sur Daylimotion « peinture parlée » élaborée par le centre Pompidou publiée sur Daylimotion le 13/11/2009. 58 minutes d'exposé sur la technique de Wool à passer sur le vidéoprojecteur de l'école.
http://www.dailymotion.com/video/xb4xtt_peinture-parlee-christopher-wool_un_creation
Cet exposé a eu lieu le vendredi 6/11/2009 par Julien Fonsac intervenant en art contemporain au centre Pompidou.
- ❖ <http://www.ressources91.ac-versailles.fr/index.php?page=arts-et-tice> propose d'utiliser PAINT et TUXPAINT des logiciels pour faire de l'art visuel avec un ordinateur.
<http://www.tuxpaint.org/screenshots/>
- ❖ http://station05.qc.ca/css/Aiguill%27Art/art_num/intro.html site qui explore l'art et le numérique et qui peut donner des idées aux enfants, tout en expliquant le terme d'infographie (= sérigraphie de wool mais sur numérique) ainsi qu'un article intéressant sur : « l'ordinateur comme moyen d'expression »
http://station05.qc.ca/css/Aiguill%27Art/art_num/lor/tekno.html

ACTIVITE N° 2

Je démontre ma capacité à utiliser des travaux de recherche pour mes productions écrites dans le cadre professionnel.

A2 Développement des compétences pour la formation tout au long de sa vie
A 2.2 Se référer à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages et TICE

ANALYSE D'UNE SEQUENCE PEDAGOGIQUE MISE EN ŒUVRE AVEC LES TICE																																																																		
<i>Des éléments insolites pour peindre</i>																																																																		
Objectifs (Disciplinaires et TICE) : <i>Liaison arts et TICE : l'expressionnisme abstrait de Christopher Wool.</i>																																																																		
<ul style="list-style-type: none"> ○ s'exprimer par la couleur sans utiliser le pinceau. ○ explorer divers outils de recherche numérique ○ Comprendre les notions : improvisation, sérigraphie, pochoirs, effacement, infographie ○ Elaborer une œuvre d'art grâce à un logiciel 																																																																		
Descriptif court de la séance :																																																																		
<p>CONSIGNE: « Tu cherches des objets pour peindre, tu ne peux pas prendre de pinceaux » Comment peux-tu faire ?</p> <p>DEROULEMENT: en binôme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecter des informations sur le net en catégorisant des objets qui peuvent, peut-être, permettre de peindre sans peinture. • Rechercher du vocabulaire clé • Mettre sa recherche sous format Word et l'imprimer • Réaliser un projet d'art visuel selon la technique choisie par le groupe 																																																																		
Organisation matérielle :																																																																		
<ul style="list-style-type: none"> - recherche sur l'ordinateur : Qui est Christopher Wool ? Que fait-il ? Quel est son style artistique ? - comprendre sa technique de peinture - trouver les définitions des mots : sérigraphie, pochoir, effacement, infographie. - logiciel traitement de texte : Word pour créer son texte, placer des images et photos - imprimante - utilisation de PAINT ou TUXPAINT (infographie) 																																																																		
ANALYSE DE LA SEANCE																																																																		
Compétences du B2i effectivement mobilisées et validées par les élèves au cours du projet :																																																																		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th colspan="4">Compétence 1</th> <th colspan="4">Compétence 2</th> <th colspan="6">Compétence 3</th> <th colspan="4">Compétence 4</th> <th colspan="4">Compétence 5</th> </tr> <tr> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td> <td></td><td></td><td></td><td>☺</td> <td>☺</td><td>☺</td><td>☺</td><td>☺</td><td>☺</td><td>☺</td> <td>☺</td><td>☺</td><td>☺</td><td>☺</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>	Compétence 1				Compétence 2				Compétence 3						Compétence 4				Compétence 5				1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4								☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺				
Compétence 1				Compétence 2				Compétence 3						Compétence 4				Compétence 5																																																
1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4																																													
							☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺																																																	
<p>Compétence 2 : Adopter une attitude responsable 2.4) Je trouve des indices moi-même avant d'accorder ma confiance à l'internet</p> <p>Compétence 3: Créer, produire, traiter, exploiter des données 3.1) Je sais produire et modifier un texte, une image ou un son. 3.2) Je sais saisir les caractères en minuscules, en majuscules, les différentes lettres accentuées et les signes de ponctuation.</p>																																																																		

- 3.3) Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes.
- 3.4) Je sais utiliser les fonctions copier, couper, coller, insérer, glisser, déposer.
- 3.5) Je sais regrouper dans un même document du texte ou des images ou du son.
- 3.6) Je sais imprimer un document.

Compétence 4 : s'informer, se documenter

- 4.1) Je sais utiliser les fenêtres, ascenseurs, boutons de défilement, liens listes déroulantes, icônes et onglet.
- 4.2) Je sais repérer les informations affichées à l'écran
- 4.3) Je sais saisir une adresse internet et naviguer dans un site
- 4.4) Je sais utiliser un mot-clé ou un menu pour faire une recherche

Apport spécifique des TICE : l'ordinateur comme moyen d'expression artistique

- aide à la conceptualisation de la notion d'art moderne : peindre à la manière de Wool
- recherches les différents procédés d'art numérique
- aspect ludique de la discipline arts visuels



A partir du logiciel PAINT une production peut être réalisée à partir de ce tableau de Wool tiré de l'article <http://www.parisetudiant.com/etudiant/sortie/christopher-wool-paris-16.html>



Le procédé d'effacement avec un chiffon de wool, peut être revisité exemple de production tirée de l'article <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/blog31/cm2-lakanal/> en noir et blanc à partir d'une lettre et on efface avec la gomme sur PAINT.

ACTIVITE N° 3

Je démontre ma capacité à créer une veille sur un sujet en utilisant les principaux réseaux d'échanges professionnels qui sont à ma disposition et qui portent sur les enjeux didactiques, pédagogiques et des apprentissages en général. Exemples d'un forum, d'un réseau social, d'un blog, ainsi que ma page Netvibes qui mutualise mes flux rss.

A2 Développement des compétences pour la formation tout au long de sa vie

A.2.3 Pratiquer une veille pédagogique à travers des réseaux d'échanges.

FORUM concernant l'enseignement

Un forum de discussion est un lieu d'échange asynchrone entre des membres d'un groupe plus ou moins nombreux. Les participants y publient des messages et répondent à ceux des autres, ce qui forme des fils de discussion. Dans un forum, les messages sont généralement présentés sous une forme chronologique. La possibilité d'échanger des idées, des points de vue, des états d'âme, des documents... me permet de confronter mon travail de débutante à celui d'enseignants expérimentés. J'essaie dans la mesure du possible de déposer également des documents personnels portant sur mes connaissances et ma pratique professionnelle, pour que la communauté membre du forum en profite et porte un regard critique sur mon travail en laissant des commentaires. Il faut évidemment toujours choisir un forum dans lequel on se sent à l'aise et qui donne l'envie de revenir le plus souvent possible.

1) Je vous présente un exemple de Forums auxquels je participe activement, car il est une ressource indispensable pour la préparation au concours de professeur des écoles d'une part, et pour ma fonction de professeur suppléante d'autre part.

FORUM LAB' ORATOIRE <http://lab-oratoire.forumactif.org/>



<http://lab-oratoire.forumactif.org/feed/> (flux rss)

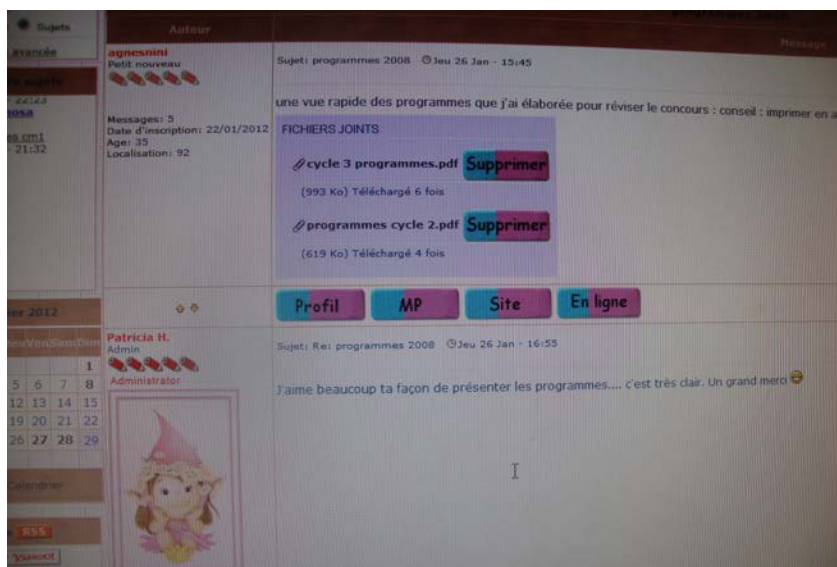
Ce forum se veut un lieu d'échanges des pratiques professionnelles. Il récence tout le travail effectué par des enseignants expérimentés ou débutants lors de leurs années de formation en IUFM ou CFP ou dans leurs pratiques de classes. Ce travail est disponible aux uniques membres de ce forum. Pour avoir accès aux téléchargements de fichiers, il est nécessaire de soi même proposer un fichier personnel (séance, séquence, progression, programmation...), c'est là que tout le principe des échanges prend son sens.

Voici quelques critères de choix d'un forum :

- Posséder une section « Profil » que les étudiants et l'enseignant peuvent remplir pour se présenter et qu'ils peuvent consulter pour mieux connaître les autres participants.
- Permettre de faire une mise en forme plus ou moins avancée des messages.
- Offre la possibilité de joindre des fichiers de toutes sortes à un message texte.
- Permettre d'insérer simleys pour exprimer des émotions

Pour pouvoir avoir accès aux fichiers proposés par les enseignants j'ai dû moi-même déposer des documents.

J'ai eu la chance d'obtenir un compliment sur mon travail par la modératrice du forum « Patricia H. »



2) Je vous présente un groupe dont je suis l'administratrice et que je suis activement, pour ses liens spécifiques en matière d'enseignement et les échanges entre les candidats au CRPE.



Facebook est un réseau social, c'est-à-dire que vous créez un compte gratuitement et en échange vous obtenez une page à votre nom, qui vous permettra de partager des conseils, des photos ou des vidéos avec vos amis. Vous avez également la possibilité de créer des groupes de discussion sur des sujets précis, le but étant de créer sa propre communauté rassemblée sur un même sujet.

Avantages

- Entretenir des bonnes relations avec ses adhérents ou amis
- Partager

- entrer en contact avec vos confrères afin de mettre en place des partenariats ou de travailler ensemble sur un projet.
- ajouter des photos ou vidéos sur votre page. Le but est que vos amis se sentent plus proches de vous et qu'ils puissent mettre un visage sur votre nom.

Inconvénients

- Tout ce que vous ajoutez sur votre profil peut être visible par vos amis si votre profil est privé ou par tout le monde si vous décidez de mettre votre profil en public.
- Faire toujours attention à ce que l'on dit ou écrit
- ne pas divulguer trop d'informations personnelles
- Nécessite d'être mis à jour régulièrement

<http://www.facebook.com/groups/216954641709740/>

J'ai pu y poser bon nombre de questions, voici la dernière en date du 16/02/2012 exemple sur un problème de terminologie en EPS pour la préparation de mon exposé. J'ai pu obtenir une réponse claire et précise par d'autres candidats.



3) Je suis le blog d'une candidate au CRPE au surnom de « tigrlette », je me suis abonnée au flux rss de ses articles (<http://Oz.fr/yZlun>) sur les révisions du concours, pour avoir en temps réel des informations sur sa progression. <http://lecrpeavectigrlette.over-blog.com/> j'y dépose souvent des commentaires.

Merci !

Vous êtes de plus en plus nombreux à suivre mon blog (qui a moins de trois semaines d'existence). Donc je vais continuer à rédiger au moins un billet par jour.

J'ai dépassé hier la barre des 40 visiteurs uniques (43 visiteurs uniques pour la journée d'hier)...

DE TIGRETTE LE 17/01/2012 À 08H51

4) Voici ma page NETVIBES, qui mutualise tous mes flux rss

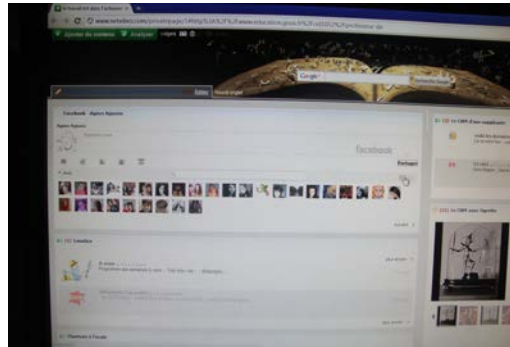


<http://www.netvibes.com/privatepage/1#http%3A%2F%2Fwww.education.gouv.fr%2Fcid1052%2Fprofesseur-de>

Netvibes permet aux utilisateurs de rassembler au même endroit leurs blocs (nommés "widgets"), sites et blogs préférés, mais aussi leurs différents comptes emails, réseaux sociaux, moteurs de recherche, messageries instantanées, photos, vidéos, etc.

Cet outil présente un intérêt pédagogique car il permet la création d'une page publique accessible à tous depuis Internet.

Si l'on compare Symbaloo (que je présente dans l'activité n°1) à Netvibes, Il faut souligner que Netvibes reste l'outil le plus performant pour l'agrégation de flux RSS, tandis que Symbaloo devient le service le plus simple pour l'accès simplifié aux sites favoris, avec une présentation visuelle particulièrement réussie.



Situation - problème A

S P A

PARTIE N° 2 : Validation des compétences :

A 3.1

A 3.2

A 3.3

6 pages



Conçues pour développer l'accès aux données et amplifier les échanges entre individus, les technologies de l'information et de la communication sont devenues de formidables vecteurs vers des arts. Les TICE sont de véritables potentiels créatifs qui commencent à s'épanouir. La question est alors celle de savoir : Comment utiliser un ordinateur pour produire des formes visuelles ou pour s'immerger dans la collection d'un musée ?

Dans le cadre de ce dossier, je suis enseignante et j'organise une visite au Musée d'art moderne de Paris avec une classe de CM2.

Cette visite sera suivie d'un travail de recherche documentaire sur les œuvres rencontrées par les élèves.

Dans le cadre de ce travail de recherche documentaire, je suis enseignante et je dois m'assurer de la protection de mes élèves sur la toile ainsi que du respect de la bonne utilisation des TICE.

ACTIVITE N° 1

A3 Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif

A 3.1 S'exprimer et communiquer en s'adaptant aux différents destinataires et espaces de diffusion (institutionnel, public, privé, interne, externe ...)

Je démontre ma capacité à synthétiser des données concernant les lois et les réglementations en matière d'utilisation des TICE à destination de mes élèves de CM2.

L'objectif de cette synthèse est de sensibiliser les enfants à une réflexion sur les dangers d'internet, le respect de la vie privée et la propriété intellectuelle dans le cadre des TICE.

SYNTHESE

Règles de conduite pour pouvoir utiliser Internet

1° Utilisation de l'ordinateur

- ✚ Je ne peux utiliser l'ordinateur sans l'autorisation de l'enseignant.
- ✚ J'utilise l'ordinateur en présence d'un enseignant pendant le temps de la classe et pour faire un travail scolaire.
- ✚ A la maison, je dois utiliser l'ordinateur en accord avec mes parents et sous leur surveillance.

2° Utilisation d'internet

Internet n'est pas une zone de non droit : je dois respecter certaines règles, au risque d'engager ma responsabilité.

- ✚ Je suis responsable de ce que j'écris et de ce que je dis. J'utilise un langage poli sans grossièretés, injures ou mots méchants, et avec le souci de me faire comprendre (c'est la netiquette).

- ✚ Je suis coupable si je dis des mensonges sur quelqu'un : c'est la diffamation. Les articles 29 et suivants de la Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse punissent la diffamation et l'injure de 12 000 euros d'amende (6 000 euros avec l'excuse de minorité) lorsqu'il vise un particulier.
- ✚ Je sais que toutes les fois où je vais sur internet, toutes les informations de ma navigation sont conservées et consultables, mes parents et l'enseignant peuvent savoir où je vais.
- ✚ Je ne peux pas me faire passer pour l'un de mes camarades sur Internet, sans encourir de sanction, c'est l'usurpation d'identité. L'article 434-23 du Code pénal : condamne l'usurpation d'identité à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.

3° Les dangers d'internet (BD éducative <http://www.ville-chateauroux.fr/uploads/media/Bande-desinee.pdf>)

Internet est comme un grand parc d'attraction, je m'expose à certains dangers provenant du comportement peu scrupuleux ou intentionnellement malveillant d'adultes à mon égard.

- ✚ Je ne vais pas sur les sites que mon professeur ne m'a pas recommandés.
- ✚ Je ne donne pas d'informations sur moi ou ma famille (n° de téléphone, adresse...) sur mes goûts, quand j'utilise la messagerie, un forum ou le chat, ou un formulaire de page web.
- ✚ J'alerte le maître si je vois des pages qui me dérangent ou me choquent.
- ✚ Ces comportements peuvent faire l'objet de sanctions pénales : les personnes coupables peuvent aller en prison.
- ✚ Je ne parle pas aux inconnus sur un chat, ni ne prends de rendez-vous avec quelqu'un que je ne connais pas.
- ✚ Je ne dois pas filmer mes camarades dans la cours de récréation et diffuser la vidéo sur internet, un projet de loi LOPPSI (première lecture le 16 février 2010) punira les contenus incitant les mineurs à se livrer à des jeux les mettant physiquement en danger (on pense au jeu du foulard par exemple) par l'Art.227-24 du Code pénal : 75 000 euros d'amende et 3 ans d'emprisonnement

4° Respect des œuvres diffusées sur internet

Une œuvre appartient à celui qui l'a créée.

- ✚ Je ne copie pas et je n'utilise pas des textes, des images, des sons sans avoir demandé la permission à l'auteur. Les articles L335-2 à L335-4 du Code de la propriété intellectuelle punissent les actes de contrefaçon de droits d'auteur de 3 ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende.
- ✚ Je ne dois pas télécharger de la musique ou un film sans l'avoir payé, la loi HADOPI du 28 octobre 2009, protège la propriété littéraire et artistique sur Internet : je recevrais 2 avertissements et ma connexion internet sera fermée.
- ✚ Je dois toujours demander l'autorisation de la personne avant de mettre sa photo, même si c'est mon ami ou mes parents. L'article 226-1 du Code pénal punit la publication non autorisée de photographies de tiers (dans un réseau social en ligne par exemple) et l'atteinte à l'intimité de la vie privée d'1 an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.
- ✚ Je ne dois pas lire les mails de mon voisin c'est comme si je lisais son courrier, l'article 226-15 du Code pénal punit le fait de porter atteinte au secret des correspondances, d' 1 an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.
- ✚ Je ne dois pas diffuser le numéro de téléphone, l'adresse... de mon voisin, l'article 9 du Code civil prévoit l'illicéité de la publication sans autorisation d'informations personnelles concernant des tiers, c'est une atteinte à sa vie privée.

ACTIVITE N° 2

A3 Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif

A 3.2 Prendre en compte les enjeux et respecter les règles concernant : la recherche et les critères de contrôle de validité des informations, la sécurité informatique, le filtrage internet.

Je présente les différents axes de prévention et de protection vis-à-vis des recherches d'informations sur internet des élèves, au travers d'une séquence d'enseignement de vocabulaire pour comprendre des notions d'arts visuels.

L'objectif est d'apprendre aux élèves à porter un regard critique sur les informations contenues sur internet.

Les utilisateurs, enseignants mais surtout les élèves, doivent être mis en garde contre la véracité des informations contenues sur internet.

Ils doivent comprendre que tout ce qui est dit sur internet n'est pas forcément vrai.

Voici quelques axes de travail à exploiter dans une séquence :

- évaluer la source ou l'auteur de l'information : notoriété, compétence dans le domaine...
- évaluer le contenu de l'information : fiabilité, précision, actualisation, accessibilité à d'autres sources références, pertinence...
- évaluer le site et sa mise en forme : clarté, logique, facilité de lecture, rubriques : « foire aux questions », archives, commentaires d'internautes...

EXEMPLE DE SEQUENCE en 4 séances pour une classe de CM2

Transdisciplinarité avec les TICE / Français- vocabulaire / arts visuels

SEANCE 1 40 mn

Visionnage « vinz et lou » vidéo éducative sur internet et ses dangers, accompagnée d'un questionnaire. <http://lorin.walter.pagesperso-orange.fr/blog/defi-internet2.html> à visionner en binôme et emplier en ligne.

SEANCE 2 40 mn

Je proposerai à mes élèves de rechercher la définition de plusieurs mots en binôme

- sur Wikipedia <http://fr.wikipedia.org/wiki/Encyclop%C3%A9die>
- sur Larousse <http://www.larousse.fr/encyclopedie>
- sur l'internaute <http://www.linternaute.com/encyclopedie/>
- sur universalis <http://www.universalis.fr/>

Recopier les définitions dans un tableau

<i>Mots à chercher</i>	EFFACEMENT	SERIGRAPHIE	POCHOIR	INFOGRAPHIE
<i>Wikipedia</i>				
<i>Larousse</i>				
<i>L'internaute</i>				
<i>Universalis</i>				

SEANCE 3 40 mn

Faire plusieurs tableaux comparatifs sur :

- o **la qualité du site** (mise en forme, couleurs, clarté, illustrations, recherche aisée...)
- o **la qualité de la définition proposée** (pertinente, compréhensible, accessible...)

ENCYCLOPEDIES	Qualité du site	Qualité de la définition
Wikipedia		
Larousse		
L'internaute		
Universalis		

SEANCE 4 40 mn

Avantages et les inconvénients de chaque encyclopédie
En choisir une qui leur convient le mieux.

ENCYCLOPEDIES	AVANTAGES	INCONVENIENTS
Wikipedia		
Larousse		
L'internaute		
Universalis		

Terminer par l'élaboration d'une grille d'analyse que l'on appellera : « fiche-outil : mes recherches sur internet »

fiche-outil : mes recherches sur internet
Où ? Adresse du site consulté (URL) :

QUESTIONS		OUI	NON
QUI ?			
1.	L'auteur du document est-il identifié ?		
2.	Peut-on connaître plus précisément cet auteur ?		
3.	Est-ce une source d'information sérieuse, l'auteur est-il célèbre ?		
4.	Peut-on vérifier les citations de cet auteur par des liens externes ?		
QUOI ?			
5.	L'information recherchée a-t-elle été trouvée ?		
6.	Le vocabulaire utilisé est-il compréhensible ?		
7.	Ai-je bien compris les explications données ?		
8.	L'information est-elle complète ?		
9.	L'information renvoie t-elle vers d'autres liens pour être complète ?		
10.	Y a-t-il différents point de vue proposés pour cette information ?		
COMMENT ?			
11.	L'information est-elle présentée clairement ?		
12.	Y a-t-il des illustrations pour aider à comprendre ?		
13.	La mise en page est-elle correcte ?		
14.	Je me repère facilement sur la page ?		
15.	Y a-t-il des titres, des sous-titres ?		
16.	Ai-je trouvé facilement l'information ?		
QUAND ?			
17.	Connait-on la date de création de l'information ?		
18.	Connait-on la date de création du site ?		
19.	L'information est-elle mise à jour ?		
20.	L'information a-t-elle été confirmée ?		
21.	Y a-t-il des commentaires récents d'internautes ?		

ACTIVITE N° 3

A3 Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif

A 3.3 Prendre en compte les lois et les exigences d'une utilisation professionnelle des TICE concernant la protection des libertés individuelles, la sécurité des personnes, la protection des mineurs et leur droit à l'image.

Je démontre ma capacité à protéger mes élèves face à internet en mettant en place un dispositif de prévention. Les utilisateurs, enseignants mais surtout les élèves, doivent être mis en garde

contre les dangers et abus possibles liés à l'Internet. Aussi, des actions de formation et de sensibilisation, doivent être mises en place dans les écoles.

I. DEMARCHES ADMINISTRATIVES

La sensibilisation des personnels :

Les chefs d'établissement ou les directeurs d'école sont en relation permanente avec les membres de la communauté éducative et en collaboration avec les ressources académiques, en particulier le CTICE, ils sont chargés de répercuter à l'ensemble des personnels, la formation et la sensibilisation à l'utilisation de l'Internet qu'ils ont reçus.

II. DEMARCHES PEDAGOGIQUES

La sensibilisation des élèves : Quatre axes possibles :

- [Etablir une charte de bonne conduite](#)

Une charte d'utilisation des ressources TICE doit être établie dans chaque établissement. Elle doit être jointe au règlement intérieur. Afin d'avoir une valeur de contrat entre l'élève et l'établissement, elle devra être signée par les élèves et les parents, pour les élèves mineurs.

Cette charte précisera les activités autorisées selon les personnes, selon les séquences pédagogiques, et devra préciser les sanctions associées à une utilisation inappropriée.

Les discussions associées contribuent à la formation civique et citoyenne des élèves. Elles font donc partie intégrante du dispositif éducatif.

- [Respecter la « netiquette »](#)

Associée à une charte de l'établissement, la « netiquette » est une définition des bonnes manières et des bonnes pratiques sur l'Internet. En particulier, la « netiquette » définit des règles de bonne conduite à suivre dans le courrier électronique, le transfert de fichier, les forums de discussion, etc.... La netiquette peut constituer une des bases de la sensibilisation des élèves à l'Internet. Des décisions de justice récentes, notamment vis à vis des courriers électroniques non sollicités, ont apporté une légitimité à ce texte de bonnes conduites.

- [Travailler dans le cadre du B2I, Brevet Informatique et Internet](#)

Le B2i constitue un cadre parfaitement adapté à la transmission des problématiques liées à l'Internet et à une sensibilisation à l'usage des ressources. Il comporte un apprentissage des règles de bonne conduite sur internet et atteste que "l'élève utilise de manière autonome et raisonnée les technologies de l'information et de la communication".

- [LUTTER CONTRE LES ABUS en mettant en place une action de prévention : faire appel à une organisation spécialisée qui se déplace dans les écoles.](#)

L'exemple d'ACTION INNOCENCE :

http://www.actioninnocence.org/france/web/Dignite_et_integrite_des_enfants_sur_Internet_126_.html

L'organisation « Action Innocence » se déplace dans les écoles et collèges, son but est de mener une politique de prévention contre les risques d'internet. Reconnue d'intérêt général, Action Innocence est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif fondée par Valérie Wertheimer en 1999 en Suisse, et en 2003 en France. Acteur majeur de la prévention des risques d'Internet pour les mineurs, Action Innocence agit pour une meilleure **protection des enfants et des adolescents sur Internet.**

Ses objectifs

- o Informer et sensibiliser le public, les parents et les enfants des dangers liés à Internet
- o Promouvoir une pratique sécurisée et responsable d'Internet
- o Lutter contre la pédocriminalité sur Internet

L'organisation s'est déplacée dans l'école où j'ai enseigné, la prévention a été efficace, les enfants ont pris conscience des dangers d'internet.



Un TAPIS de souris leur a été offert



Des affiches percutantes

III. DEMARCHES TECHNIQUES

LA SECURITE INFORMATIQUE, COMMENT SE PROTEGER ?

Des dispositifs de protection doivent être installés sur les ordinateurs.

- **Dans les établissements scolaires** : un antivirus réseau, un serveur proxy, un serveur SLIS avec filtrage des sites par listes...
- **Au domicile** : un antivirus, un pare-feu, un anti spam...

Dans tous les cas, des techniques de filtrage doivent être mises en place dans les écoles, ainsi que sur les réseaux domestiques. Quelques conseils :

- Les parents peuvent installer un contrôle parental, avec un code d'accès sécurisé aux services du net,
- Dans les écoles, les élèves doivent avoir reçu des consignes de travail strictes et ne pas dévier vers d'autres sites qui n'auraient pas été présélectionnés par l'enseignant,
- Mettre en place un « filtrage » lorsqu'on utilise un moteur de recherche, il aura pour but de lister l'ensemble des sites indésirables voire même de référencer un ensemble de mots-clés soupçonneux pour interdire l'accès à la navigation. Il existe deux types de filtrage :
 - * par logiciel (le logiciel de filtrage s'intercale entre le navigateur et internet)
 - * par fournisseurs d'accès (restriction de l'accès à certains services).

Situation - problème A

S P A

PARTIE N° 3 : Validation des compétences :

A 1.1

A 1.2

A 1.3

A 1.4

5 pages



En tant qu'enseignante, je suis capable de prévoir toutes les modalités de publication sur le plan technique, administratif et légal des travaux de mes élèves sur un site web ou sur l'ENT de mon établissement.

ACTIVITE N° 1

A1 Maitrise de l'environnement numérique professionnel

A 11 Identifier les personnes ressources TICE

A 12 S'appropriier les composantes informatiques de son environnement professionnel

Je présente toutes les actions nécessaires à la publication des travaux de mes élèves. Tout d'abord, vous trouverez les personnes ressources TICE auxquelles je peux m'adresser. Je définirai ensuite l'ENT de mon établissement, pour terminer par le logiciel qui me permettra de diffuser mes informations vers mes collègues.

I. LES PERSONNES RESSOURCES TICE

❖ *Au niveau local*

Chaque établissement désigne une ou plusieurs personnes ressources TIC dont le rôle est essentiel pour le développement des usages des TIC dans les enseignements. La mission des personnes ressources est d'animer, de coordonner, les TIC dans l'établissement, de conseiller et d'accompagner les collègues. B.O. N° 34 du 22 septembre 2005
<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/34/MENT0501853C.htm>

Au niveau local, on retrouve : **Le coordinateur TICE :**

C'est un enseignant désigné par le chef d'établissement en raison de ces compétences techniques mais aussi de ces qualités d'animation et de sa capacité à intégrer le numérique dans ses pratiques pédagogiques. Le Coordinateur TICE est un animateur TICE dans son établissement.

Son action doit contribuer à favoriser et soutenir le développement des usages pédagogiques des TICE.

❖ **Au niveau régional : Un conseiller CTICE et ses adjoints**

A cette échelle qui est académique, un conseiller rattaché auprès du recteur coordonne l'ensemble des actions qui concernent les TICE. Pour l'académie de Versailles où je passe mon concours, le conseiller TICE du recteur est : **Pascal Cotentin** qui est également le directeur du CRDP de l'académie de Versailles (pascal.cotentin@crdp.ac-versailles.fr)

Il est aidé par 3 adjoints CTICE :

- Michaël Vilbenoit ([michael.vilbenoit\(a\)crdp.ac-versailles.fr](mailto:michael.vilbenoit(a)crdp.ac-versailles.fr))
- Fabrice Lemoine ([fabrice.lemoine\(a\)crdp.ac-versailles.fr](mailto:fabrice.lemoine(a)crdp.ac-versailles.fr))
- Stéphane Proust ([stephane.proust\(a\)crdp.ac-versailles.fr](mailto:stephane.proust(a)crdp.ac-versailles.fr))

o **Au niveau national**

Au sein du ministère de l'éducation nationale, une équipe d'animateurs est en charge des projets TICE concernant l'enseignement primaire.

- Coordination des TICE 1er degré :
Jean-Loup Burtin (jean-loup.burtin@education.gouv.fr),
Philippe POTIER (philippe.potier@education.gouv.fr),
- Ressources numériques : Jean-Michel VITE (jean-michel.vite@education.gouv.fr),
- Equiperment des écoles : David BANTIGNY (david.bantigny@education.gouv.fr).

Pour pouvoir diffuser les travaux de mes élèves je dispose de l'ENT de mon établissement : l'école et collège Sainte-Jeanne d'arc 7 rue de Rueil 92310 Sèvres.

II. DEFINITION D'UN ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE : ENT

En informatique, un environnement désigne l'ensemble des matériels et des logiciels sur lesquels sont exécutés les programmes d'une application. Dans le cadre de mes pratiques professionnelles au sein de l'école Saint-Jeanne d'Arc, j'ai eu l'opportunité de travailler sur l'environnement numérique suivant :

o **Une station XP en réseau.**

Pour se connecter on est appelé à appuyer sur la combinaison de touches CTRL ALT DEL afin d'ouvrir une session. Les stations XP et NT sont des stations sécurisées, on ne peut les utiliser que si l'on possède sur la station un compte de connexion (un login). Ces stations possèdent donc un compte Administrateur, pour un administrateur qui a la charge de créer les autres comptes pour les utilisateurs en leur donnant plus ou moins de droits sur l'ordinateur. L'administrateur de l'école était un intervenant en informatique extérieur en contrat d'assistant pédagogique. Il crée chaque début d'année scolaire, les codes d'accès à la station.



o **Un réseau administratif de 7 machines**

Pour la secrétaire, l'intendante, la directrice du primaire, le principal du collège et le surveillant d'externat et 2 en salle des professeurs.

o **Un réseau pédagogique de 15 machines sous Windows XP avec la suite openoffice.org et des logiciels spécialisés selon les matières.**

Dans une salle informatique contenant 15 ordinateurs, accessible le mercredi matin pour le primaire et les autres jours pour le collège. La salle n'a pas besoin d'être réservée pour le jour ou la période désirée, puisse qu'elle est incluse dans l'emploi du temps des classes en vue de la préparation au B2i. En moyenne, pour les primaires, principalement le cycle 3, elle est occupée entre une heure à une heure trente et par groupe de 15. Un premier groupe de 15 travaillant sur les compétences du b2i d'octobre à janvier et un second groupe de février à mai. Pour autres classes du cycle 1 et 2, elle n'est pas accessible. 2 ordinateurs par classe permettent de travailler les TICE.

o **Trois imprimantes en réseau sont associées au réseau administratif de 7 machines**

En salle des professeurs, dans le bureau de la secrétaire et dans le couloir intégré à une photocopieuse scanner.

o Deux vidéoprojecteurs

Que l'on appelle aussi « les mallettes » composées d'un ordinateur portable associé à un vidéo projecteur et qui circulent entre les classes.

III. LOGICIELS de communication extérieur et intérieur

Les professeurs et l'administration utilisent un logiciel de gestion d'établissement scolaire nommé ECOLE DIRECTE sous CHARLEMAGNE. C'est un site qui permet de visionner les notes d'école, absences et retards, les devoirs laissés par l'enseignant ainsi que des cours en ligne et ce directement sur internet puisque les parents y ont également accès. Adresse : <https://www.ecoledirecte.com/WD160AWP/WD160Awp.exe/CONNECT/ECOLEDIRECTEV2?P=undefined&idunique=undefined&key=undefined&login=undefined>

Ce premier tutoriel va me permettre de déposer mes fiches guides pour mes collègues afin de les aider pour la publication de travaux d'élèves. Après avoir entré mon code d'accès, le tableau de bord me guide dans le dépôt de mes fiches, je peux naviguer à mon gré, c'est un logiciel scolaire très simple d'utilisation. Exemple concret du dépôt d'un relevé de note de dictée d'une classe de CM2 :

Coefficients	Note sur	Moyenne		Abs		Moyenne (Abs)		Moyenne (Abs)		Moyenne (Abs)		Moyenne (Abs)		Moyenne (Abs)	
		J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J	J
19,33	4	100,00	96,00	97,00	91,00	97,00	100,00	100,00	94,00	95,00					
19,43	3	96,00	97,00	96,00	Abs	97,00	100,00	96,00	96,00	97,00					
17,70	18	92,00	90,00	90,00	92,00	Abs	88,00	91,00	89,00	86,00					
16,95	25	89,00	Abs	79,00	82,00	87,00	77,00	98,00	98,00	94,00					
17,84	16	91,00	97,00	91,00	89,00	92,00	87,00	90,00	89,00	87,00					
18,49	11	93,00	92,00	92,00	89,00	95,00	91,00	95,00	91,00	91,00					
15,86	29	88,00	78,00	80,00	73,00	85,00	80,00	80,00	77,00	75,00					
18,64	8	100,00	94,00	95,00	87,00	95,00	97,00	90,00	96,00	91,00					
18,53	9	92,00	92,00	86,00	88,00	97,00	97,00	94,00	95,00	93,00					
19,07	5	98,00	97,00	93,00	90,00	95,00	97,00	94,00	96,00	98,00					
18,24	12	98,00	91,00	94,00	88,00	93,00	88,00	92,00	89,00	88,00					
18,90	10	95,00	91,00	Abs	90,00	95,00	88,00	96,00	96,00	92,00					
18,11	13	89,00	89,00	86,00	81,00	96,00	93,00	94,00	95,00	92,00					
17,66	20	96,00	87,00	87,00	84,00	Abs	89,00	87,00	Abs	88,00					
17,67	19	91,00	89,00	90,00	97,00	95,00	76,00	86,00	95,00	97,00					
13,96	30	79,00	65,00	64,00	75,00	76,00	62,00	61,00	72,00	56,00					
16,22	27	89,00	82,00	83,00	81,00	86,00	69,00	82,00	79,00	79,00					
18,76	7	98,00	95,00	93,00	89,00	95,00	93,00	92,00	94,00	95,00					
15,82	28	87,00	75,00	76,00	74,00	82,00	77,00	81,00	80,00	78,00					
17,66	21	86,00	91,00	86,00	88,00	93,00	86,00	90,00	89,00	83,00					
19,87	1	98,00	100,00	98,00	100,00	100,00	100,00	98,00	100,00	100,00					
17,07	23	96,00	85,00	80,00	82,00	88,00	88,00	82,00	85,00	82,00					
16,53	26	84,00	85,00	86,00	74,00	88,00	81,00	83,00	92,00	80,00					
19,45	2	100,00	90,00	95,00	98,00	97,00	95,00	Abs	98,00	97,00					
17,93	15	86,00	93,00	91,00	84,00	92,00	90,00	88,00	92,00	91,00					
17,13	22	88,00	85,00	92,00	73,00	89,00	86,00	84,00	88,00	86,00					
17,71	17	92,00	91,00	89,00	89,00	92,00	84,00	90,00	91,00	93,00					
19,04	6	92,00	98,00	96,00	96,00	98,00	98,00	94,00	89,00	96,00					
16,67	24	92,00	89,00	84,00	77,00	90,00	81,00	86,00	83,00	77,00					
18,00	14	88,00	88,00	91,00	84,00	94,00	93,00	75,00	91,00	94,00					
17,76		92,27	88,41	88,37	85,00	92,14	87,77	88,88	88,03	87,37					
13,56		79,00	65,00	64,00	73,00	76,00	62,00	61,00	72,00	56,00					
19,87		100,00	98,00	98,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00					
0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
100,00		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00					

Je propose également de laisser mes fiches sur un second tutoriel : l'ENT ACOLAD qui me permet de partager avec des étudiants de l'université, vous trouverez son descriptif précis dans l'activité n° 2. <http://acolad.univ-paris5.fr/Page/PageAcolad/Authentication/Default/Authentication.aspx>

ACTIVITE N°2

A1 Maitrise de l'environnement numérique professionnel

A 13 Utiliser un espace numérique de travail

A 14 Choisir des outils pour communiquer avec des acteurs du système éducatif

J'ai constitué 2 fiches d'aide à la publication web que je décide de transmettre à des collègues enseignants et étudiants d'IUFM.

Je présente quatre différents outils pour communiquer avec ces acteurs et usagers du système éducatif : le courrier électronique, le forum, le blog et ACOLAD. J'y précise leurs avantages et leurs inconvénients ainsi qu'une mise en pratique personnelle.

I. LE COURRIER ELECTRONIQUE = pour ENVOYER

Le courrier électronique permet de communiquer de façon rapide par rapport au courrier papier et d'envoyer des pièces jointes. On le nomme aussi boîte mail.

Avantages

- Rapidité de circulation des messages
- Asynchronisme :
 - Possibilité d'envoyer un message même si le destinataire n'est pas connecté
 - Consultation de ses messages à la fréquence et au moment choisis
 - Abolition de toutes distances
- Facilité d'utilisation
- Possibilité de conserver une trace écrite des messages
- Economie : gratuité pour les utilisateurs
- Communication groupé : possibilité d'envoyer des mails à plusieurs destinataires en même temps
- Réutilisation des messages : pour transférer ou répondre voire même assurer un traitement de texte

Inconvénients

- Envoi de messages abusifs (spam)
- Ecriture trop rapide : envoi précipité de messages ou d'informations
- Propagation d'un virus lorsqu'on ouvre un mail

Exemple concret : Envoi d'un mail pour ma préinscription au C2i2e première session à Hélène Bothorel SEFIAP Université de Cergy-Pontoise : helene.bothorel@u-cergy.fr

II. LE FORUM = pour DIFFUSER et PARTAGER

Le forum est un outil de communication qui permet à des groupes d'utilisateurs d'échanger des messages textuels généralement de manière asynchrone. C'est un outil de diffusion et partage d'informations sur le web. Il permet de rentrer en contact avec une communauté qui partage un même intérêt ou sujet pour répondre à des questions précises ou résoudre des problèmes en relation avec le sujet.

Avantages

- Permet de répondre rapidement à une question précise, de résoudre rapidement un problème
- Véritable base de données concernant un sujet précis
- Recherche et classement par thème
- Possibilité d'envoyer un message même si le destinataire n'est pas connecté
- Consultation du forum au moment choisi
- Pas de logiciel particulier à installer
- Facilité d'utilisation

Inconvénients

- Se rendre sur le forum régulièrement pour suivre son évolution
- Il faut qu'il soit modéré pour ne pas être submergé par des messages sans intérêt
- Ne permet pas de façon efficace de gérer les milliers d'interventions, certains utilisateurs restent sans réponse
- Pas de structuration du débat, les internautes ont tendance à rapidement dévier du thème proposé

Exemples concrets :

Quelques forums sur l'enseignement auxquels je participe :

- <http://lab-oratoire.forumactif.org/> forum d'échanges de ressources et de conseils

III. LE BLOG = pour DIFFUSER et PARTAGER

Comme son étymologie l'indique (web log signifie journal de bord sur le web en anglais), un blog est censé contenir régulièrement de nouveaux billets, c'est-à-dire des notes ou des articles agglomérés au fil du temps sur un sujet donné. Ainsi de nombreux blogueurs parlent de leurs passions, de l'actualité, de ce qui les touche ou les intéresse. Les bloggeurs souhaitent également partager leur travail, échanger et s'entraider.

Avantages

- Facilité d'utilisation
- Partages de ressources et de sa vie personnelle
- Créatif : images, cliparts, avatars, photos personnelles ...
- Possibilité de voir les commentaires des visiteurs
- Gestion des rubriques
- Possibilité de bannir l'accès par un code personnel

Inconvénients

- Nécessite d'être mis à jour régulièrement
- On risque de perdre son énergie et sa motivation au bout d'un moment
- Faire attention à ce que l'on y écrit et les photos qu'on y dépose

Exemple concret :

Création d'un blog proposant des informations et des fiches de révision pour préparer le CRPE 2012 : <http://lecrpedunesuppleante.eklablog.com/> (flux rss des articles sur le crpe : <http://lecrpedunesuppleante.eklablog.com/rss/6504170-crpe/>)



IV . ACOLAD = pour DIFFUSER et APPRENDRE

L'université de Cergy-Pontoise où je suis inscrite cette année en master 2 enseignement, met à la disposition de toute la communauté des IUFM un ENT, outil de travail collaboratif et à distance. Le but est principalement de permettre aux étudiants qui n'ont pas choisi l'option « présentielle » d'accéder aux supports pédagogiques pour enrichir leur formation en ligne dite « EAD » de façon optimale. <http://acolad.univ-paris5.fr/Page/PageAcolad/Authentification/Defaut/Authentification.aspx>



BUREAU VIRTUEL



dépôt personnel

Les connexions se font synchrones (pour les TD aux heures indiquées par les enseignants) et asynchrones (pour consulter les cours et son agenda à tout moment).

La plateforme ACOLAD sur laquelle je prépare mon master enseignement est :

- Un espace d'écrits professionnel : qui permet d'accéder aux cours des enseignants et à son dossier personnel,
- Un espace de mutualisation et de dépôts de documents et de ressources : pour consulter, télécharger, imprimer des documents,
- Un forum : échanger et communiquer avec les enseignants et les étudiants.